Secrétaire général @SouillotFo sur Twitter





PRÉSERVER NOS RETRAITES, LA MÈRE DES BATAILLES!

e gouvernement l'affirme et le répète : notre système de retraite serait de nouveau en danger, les déficits menacent, il faut agir rapidement pour décaler progressivement l'âge effectif de départ à la retraite.

Une mesure dite paramétrique, repoussant l'âge légal de départ à la retraite et/ou allongeant la durée de cotisation, pourrait compléter le projet de loi de finances de la Sécurité sociale par voie d'amendement. Pourtant, le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) publié le 15 septembre 2022 montre que l'état de notre

système de retraite est loin d'être inquiétant. Un excédent de 900 millions d'euros a été dégagé en 2021, malgré la crise sanitaire, et il pourrait atteindre 3,2 milliards d'euros en 2022. Si le solde global du régime risque de se dégrader après 2023, les déficits resteraient maîtrisés, compris entre

0,5% et 0,8% du PIB, le système revenant à l'équilibre après 2030.

Rien d'alarmant donc, pas plus aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Souvenons-nous, en 2017, le président nouvellement élu souhaitait engager une réforme profonde visant à créer un système universel par points. Il expliquait alors qu'après vingt ans de réformes passées, le problème des retraites n'était plus financier. Il ajoutait même que c'était parce que le problème n'était plus financier qu'il était possible de faire une réforme plus profonde.

Or, la lecture du rapport du COR de 2017 montre que les projections d'alors n'étaient pas très différentes de celles d'aujourd'hui. Le poids des dépenses de retraite dans le PIB est resté stable, et surtout le rapport indiquait que le système resterait déficitaire jusqu'en 2040 dans tous les scénarios, mais pourrait renouer

avec les excédents à long terme avec des hypothèses de croissance favorables. Les déficits étaient estimés entre 0,6% et 0,8% du PIB, à peu de choses près ce que prévoit le COR dans son récent rapport.

Dit autrement, ce qui n'était pas un problème financier il y a cinq ans en serait devenu un aujourd'hui! Ne nous y trompons pas, si le problème n'est pas l'équilibre du système, c'est que l'objectif du gouvernement est ailleurs : détourner les cotisations retraite pour financer d'autres dépenses. C'est ce que la Première ministre a déjà laissé entendre : revaloriser les petites pensions,

financer le grand âge...

Rappelons que la retraite est le résultat de l'action syndicale. Notre système par répartition permet d'assurer la solidarité entre les salariés et entre actifs et retraités. Il faudra compter sur FO pour les défendre! FO s'opposera à toute réforme conduisant

à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier, et à toute mesure remettant en cause les régimes de retraite existants. Pour FO, il convient de travailler sur les moyens de développer l'emploi, notamment des seniors et sur l'aménagement de leurs fins de carrière.

Le CCN nous a donné mandat les 21 et 22 septembre dernier « pour proposer aux organisations syndicales l'organisation en commun d'une mobilisation interprofessionnelle, c'est-à-dire de la grève, comme en 2019, pour obtenir du gouvernement qu'il renonce à toutes ses contre-réformes. Afin de préparer le rapport de force et la grève, le CCN propose à toutes les structures (fédérations, unions départementales, syndicats) une grande campagne de réunions et assemblées avec les syndiqués et les salariés ». Soyons prêts pour la mère des batailles!

FO s'opposera
à toute réforme
conduisant à réduire
les droits à la retraite

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr